

---

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS  
ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION  
DES ÉTATS-UNIS NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

## **Boralex clôt l'acquisition d'Enel Green Power France et un financement de projet à long terme de 180 M€**

*Montréal, Québec, 18 décembre 2014* – Boralex inc. (TSX : BLX) (« **Boralex** » ou la « **Société** ») a conclu l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation d'Enel Green Power France SAS (« **EGPF** »), filiale en propriété exclusive d'Enel Green Power International B.V. (la « **Transaction** ») faisant ainsi de la Société le plus important producteur d'énergie éolienne indépendant de France.

Boralex annonce également la clôture du financement de projet à long terme (le « **Financement** ») lié à la Transaction pour un montant de 180 M€ (257 M\$CA) par un prêt à terme sans recours d'une durée de 15 ans à un taux annuel attractif d'environ 3 %. Le montant du Financement a été augmenté de 2 M€ (3 M\$CA) en raison de conditions favorables du marché. Le Financement a été structuré et entièrement souscrit par BNP Paribas SA (« **BNP** ») BNP s'est également commise à augmenter son prêt à terme de 25 M€ (36 M\$CA) à la réalisation de certaines conditions par Boralex durant la période de douze mois suivant la clôture de la Transaction.

Considérant que la clôture de la Transaction survient avant la clôture de l'appel public à l'épargne visant des reçus de souscription de 110 M\$CA annoncé précédemment (le « **Placement** »), des actions ordinaires de Boralex, au lieu des reçus de souscription, seront émises à la clôture de Placement. La clôture du Placement est prévue le, ou vers le, 12 janvier 2015.

« Fidèle à sa vision, nous croyons que cette acquisition est hautement stratégique et représente une opportunité d'enrichir notre portefeuille en général et en France. Ces nouveaux actifs devraient permettre une augmentation immédiate, de l'ordre de 5 à 10%, des flux de trésorerie disponibles par action après dilution. De plus, cette Transaction permet d'accroître davantage les liquidités de la Société et nous donne une souplesse supplémentaire pour financer le développement futur de projets. Par l'ajout de ces actifs de grande qualité, Boralex est d'avis qu'elle accroît sa capacité de dégager des flux de trésorerie et qu'elle améliore sa position stratégique à long terme » souligne monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex.

La Transaction ajoute des actifs de grande qualité au portefeuille de Boralex et augmente sa puissance installée totale de 25 % pour atteindre 940 MW. Le portefeuille français de Boralex s'enrichit de 12 parcs éoliens, d'une puissance installée totalisant 186 MW. Ces parcs éoliens se caractérisent par des contrats d'achats d'électricité (« CAE »), conclus avec Électricité de France (« EDF »), société de services publics de l'état, d'une durée de vie résiduelle moyenne de 11 ans. La Transaction comprend aussi un parc éolien en construction, d'une puissance de 10 MW et garanti par un CAE d'une durée de 15 ans conclu avec EDF, qui devrait être mis en service au cours du deuxième trimestre de 2015. Enfin, la Transaction inclut un vaste portefeuille de 310 MW de projets prospectifs, y compris des projets à un stade avancé qui pourraient ajouter 120 MW, principalement de projets éoliens, à la puissance installée au cours des prochaines années.

Boralex est conseillée par BNP Paribas Corporate Finance et Financière Banque Nationale inc., qui ont agi à titre de conseillers exclusifs en fusions et acquisitions, respectivement en France et au Canada. Les conseils juridiques ont été fournis à Boralex et BNP Paribas SA par K&L Gates LLP et Norton Rose Fulbright LLP.

#### **À propos de Boralex**

*Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société opère une base d'actifs totalisant une puissance installée de plus de 750 MW au Canada, en France et dans le nord-est des États-Unis. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires canadiens et européen, dans des projets énergétiques en développement représentant plus de 100 MW additionnels qui seront mis en service d'ici la fin 2015. Employant plus de 200 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez [www.boralex.com](http://www.boralex.com) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com)*

#### **Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs**

*Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.*

*À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir, sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.*

*Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.*

#### **Mesures non conformes aux IFRS**

*Afin de mesurer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise le BAIIA et la marge brute d'autofinancement. De l'avis de la direction, ces mesures sont des indicateurs financiers largement reconnus par les investisseurs, qui les utilisent pour évaluer la performance opérationnelle d'une entreprise et sa capacité de dégager des*

*liquidités à même ses activités d'exploitation. Ces mesures non conformes aux IFRS sont tirées principalement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, mais n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires.*

***Pour de plus amples renseignements :***

Agence AUVRAY & ASSOCIÉS  
Bénédicte Nicoleau / Sandrine Auvray  
[b.nicoleau@auvray-associes.com](mailto:b.nicoleau@auvray-associes.com)  
01.58.22.25.97